



Profil des exportateurs canadiens

1993-2001



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à :
Section du marketing et des services à la clientèle, Division du commerce international, Statistique Canada, Ottawa, Ontario,
K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0117).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.
Service national de renseignements 1 800 263-1136

Service national d'appareils de télécommunications

pour les malentendants 1 800 363-7629

Renseignements concernant le Programme

des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le Programme des

bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit no 65-506-XIF au catalogue est publié occasionnellement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada et est offert au prix de 25 \$ CA. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca, sous la rubrique Produits et services.

Ce produit est aussi disponible en version imprimée par l'entremise du service d'Impression sur demande, au prix de 51 \$ CA. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistics Canada
International Trade Division

Profil des exportateurs canadiens

1993-2001

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, hotoographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2003

Catalogue no. 65-506-XIE
ISBN : 0-660-96846-0

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 65-506-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

REMERCIEMENTS

Statistics Canada aimerait souligner la contribution et l'appui d'Équipe Canada Inc. et du Groupe de la recherche et du développement des politiques. Sans leur concours, il aurait été impossible de recueillir la présente source de données sur le milieu canadien de l'exportation.

Les renseignements sur les exportateurs présentés et analysés dans la présente publication sont tirés du Registre des exportateurs de la Division du commerce international, qui est dirigé par le directeur David Dodds. Les statistiques de 2001 ont été préparées sous la direction du gestionnaire de projet, Bernard Lupien. Les personnes suivantes ont contribué au couplage des données ainsi qu'aux méthodes:

Glen Muldoon
Lyne Guertin
Gordon Kuromi
Robert Crocker
Garry Hoy

Analyse et rédaction:

Philip Armstrong

Recherche:

Jane Lin

Nous aimerions remercier Vie Weatherby et la Division de la diffusion et la Division des communications de leur aide à la production et à la diffusion de la publication.

Prière d'adresser les demandes de renseignements sur la publication, les données sur le commerce d'exportation ou l'accessibilité des données supplémentaires et les services d'analyse à la Section du marketing et des services à la clientèle de la DCI, au: 1-800-294-5583, par télécopieur au: 613-951-0117 ou par courrier électronique à: trade@statcan.ca.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	6
INTRODUCTION	7
SECTION 1 : CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES	8
Unités statistiques de mesure	8
Couverture du Registre des exportateurs	9
Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs	10
SECTION 2 : ANALYSE	13
Aperçu analytique	13
Modèles d'exportation	15
Nouveaux exportateurs	16
Entreprises	18
SECTION 3 : MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES	20
Processus de couplage des données	20
Estimation de la portion non couplée	22
Sources d'erreurs possibles	23
SECTION 4 : TABLEAUX STATISTIQUES	25
ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS	31
GLOSSAIRE	33

FAITS SAILLANTS

En 2001 :

- 41 267 établissements ont déclaré des exportations nationales dans le Registre des exportateurs canadiens;
- la valeur des exportations nationales de ces établissements a atteint 367 milliards de dollars, en baisse de 3 % par rapport à 2000, ce qui constitue tout de même plus du double du montant de 1993;
- 4 % des établissements exportateurs dans le Registre des exportateurs canadiens ont réalisé 82 % de la valeur totale des exportations;
- 70 % des établissements exportateurs ont montré des exportations d'une valeur de moins de 1 million de dollars, et ces établissements n'ont réalisé que 1,6 % de la valeur totale des exportations;
- seulement 2 % des établissements exportateurs comptaient plus de 200 employés et montraient des exportations dont la valeur excédait 25 millions de dollars, mais ces établissements ont réalisé 42 % de la valeur des exportations au cours de l'année;
- plus de 93 % des nouveaux exportateurs ont réalisé des exportations de moins de 1 million de dollars.

De 1993 à 2001 :

- plus de 95 % des établissements qui ont exporté en 1993 ont continué d'exporter pendant plusieurs années jusqu'en 2001;
- près du tiers des établissements qui exportaient en 1993 ont continué d'exporter chaque année jusqu'en 2001;
- chaque année, près de 90 % des établissements exportateurs se trouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.

INTRODUCTION

La présente publication contient des statistiques sur les établissements exportateurs, tirées du Registre des exportateurs pour les années 1993 à 2001. Il s'agit d'une mise à jour du Registre des exportateurs initial, publié pour les années 1993 à 1997¹, et les versions suivantes qui ont présenté les données pour 1993 to 1999² and 1993 to 2000³. Comme auparavant, la présente publication fournit des renseignements sur le nombre d'exportateurs ainsi que sur la valeur des exportations nationales, selon la classe d'activité, la taille et la province de résidence de l'exportateur et la destination des exportations. De plus, la publication présente maintenant des statistiques sur l'emploi dans les établissements exportateurs pour l'année 2001.

Comme dans les diffusions précédentes, l'établissement est ici l'unité de mesure statistique utilisée. Par conséquent, dans l'ensemble de la publication, le terme « exportateur » se rapporte aux établissements statistiques exportateurs. Pour être inclus dans le Registre des exportateurs, un établissement doit avoir exporté des marchandises évaluées à 30 000 \$ ou plus dans au moins une des années 1993 à 2001. Un établissement qui n'exporte pas pendant une année donnée n'est pas inclus au Registre pour l'année en question. De même, un établissement exportateur dont la valeur des exportations pour une année **quelconque** de 1993 à 2001 est inférieure à 30 000 \$ ne sera pas inclus dans le Registre, même si cet établissement peut avoir exporté⁴.

La présente publication se divise en quatre sections, chacune comportant des sous-sections.

La section 1, intitulée « Concepts et définitions des données », donne une vue d'ensemble des principes de base du Registre des exportateurs.

La section 2, intitulée « Analyse », présente un aperçu ainsi que des analyses détaillées des nouveaux exportateurs.

La section 3, intitulée « Méthodes et qualité des données », décrit les méthodes utilisées pour obtenir les estimations ainsi que leurs limites.

La section 4, intitulée « Tableaux statistiques », contient des données des tableaux statistiques pour les années 1993 à 2001.

¹ *Statistique Canada n° 65-506-XIF au catalogue, septembre 2000.*

² *Ibid., Juillet 2001*

³ *Ibid., Mai 2002*

⁴ *Par exemple, si l'établissement A exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1994 à 2001, il est inclus au Registre pour toutes les années de 1993 à 2001. Si l'établissement B exporte des marchandises évaluées à 31 000 \$ en 1993, puis cesse d'exporter, il est inclus au Registre uniquement pour l'année 1993. Si l'établissement C exporte des marchandises évaluées à 29 000 \$ chaque année de 1993 à 2001, il n'est pas inclus au Registre des exportateurs.*

SECTION 1: CONCEPTS ET DÉFINITIONS DES DONNÉES

Unités statistiques de mesure

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est un répertoire central d'information sur les entreprises qui ont des activités au Canada. Il sert de cadre principal pour la plupart des programmes de statistiques économiques de Statistique Canada, y compris le Registre des exportateurs. Le Registre des entreprises fournit des données cohérentes et normalisées sur les activités aux niveaux de l'établissement et de l'entreprise, pour chaque année examinée.

Le modèle normalisé de classification des entreprises mis au point par Statistique Canada se compose d'une hiérarchie à quatre niveaux pour les entités statistiques, soit :

- l'entreprise - l'échelon supérieur de la hiérarchie, qui est associé à un ensemble complet d'états financiers (consolidés);
- la compagnie - le niveau auquel on peut mesurer le bénéfice d'exploitation;
- l'établissement - le niveau auquel les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles (principaux intrants, recettes, salaires, etc.);
- l'emplacement - le dernier échelon de la hiérarchie, qui est défini uniquement en fonction du nombre d'employés.

Comme dans le cas des premières diffusions du présent rapport, l'unité statistique utilisée dans le Registre des exportateurs est l'établissement statistique, qui représente une unité de production, par exemple une usine, une installation de production ou un siège social. Une entreprise statistique correspond à la somme des établissements statistiques qu'elle contrôle.

La classe d'activité de l'exportateur peut parfois être différente de celle de l'entreprise. Même si dans la présente publication les exportations sont attribuées à la classe d'activité de l'établissement exportateur,

des données sur les 50 plus grandes entreprises exportatrices y figurent également.

La présente diffusion est conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le SCIAN est un système de classification des industries qui a été mis au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui vise à faciliter l'analyse des trois économies.

Le Registre des exportateurs renferme des séries chronologiques de statistiques sur les entreprises et les établissements exportateurs. Le recours au Registre des entreprises dans le but de coupler les entités statistiques au fil des ans représente une tâche complexe étant donné la fréquence des réorganisations internes, des fusions ou des acquisitions qui peuvent souvent avoir une incidence seulement sur la structure de l'entreprise et ne pas modifier la structure de l'établissement. Un nouveau numéro d'identification d'entreprise n'est pas toujours créé lors de la modification de la structure d'une entreprise. Par conséquent, la structure la plus récente est répartie dans le temps, de 1993 à 2001, aux fins des mises à jour du Registre des exportateurs.

À titre d'exemple, examinons deux entreprises hypothétiques : ABC et YYZ. L'entreprise YYZ a commencé à exporter en 1993 et l'entreprise ABC en a fait l'acquisition en 1998. Lors de l'acquisition, l'entreprise ABC a transféré son numéro d'identification d'entreprise à l'entreprise YYZ. Les responsables du Registre des exportateurs examinent l'année de données la plus récente figurant dans le Registre des entreprises et reportent ces données au Registre des exportateurs, au début de la série chronologique à l'étude. En 2001, l'entreprise YYZ ne figure plus dans le Registre des entreprises; ce dernier ne comprend que l'entreprise ABC. Supposons que l'entreprise ABC a aussi commencé à exporter en 1993. Pour l'ensemble de la série chronologique, l'entreprise ABC remplacera

l'entreprise YYZ. Techniquement, ces deux entreprises ont existé en même temps pendant une certaine période (1993 à 1997); toutefois, du fait que les données du Registre des exportateurs ont été rafraîchies en 2001, une seule entreprise (ABC) est maintenant inscrite pour les années 1993 à 2001.

Il convient de prendre note qu'une telle situation ne se produit qu'au niveau de l'entreprise. Habituellement, le numéro d'identification de l'établissement ne change pas lors d'une fusion ou d'une acquisition. C'est là l'une des raisons qui ont motivé le choix de l'établissement comme unité pour mesurer les exportateurs.

Une autre raison du choix de l'établissement comme principale unité statistique de mesure est qu'il permet les estimations au niveau provincial/territorial. Il arrive souvent qu'une entreprise exploite plusieurs établissements. Ces établissements peuvent se trouver dans plus d'une province ou d'un territoire. Puisque chaque établissement est exploité uniquement dans une province ou un territoire, il est plus logique d'utiliser l'établissement pour fonder les estimations provinciales/territoriales.

Couverture du Registre des exportateurs

Les transactions commerciales de marchandises pour une année donnée comprennent les exportations de marchandises fabriquées au pays ainsi que les réexportations⁵. Le Registre des exportateurs comprend uniquement la valeur des exportations de marchandises fabriquées au pays et englobe plus de 95 % de ces exportations nationales. Les autres marchandises non visées se répartissent comme suit :

- **Très petits exportateurs** : Les établissements dont la valeur des exportations est inférieure à 30 000 \$ par année, pour toutes les années de 1993 à 2001, sont exclus du Registre des exportateurs. Il peut

être difficile de nommer, repérer et classer les très petits exportateurs au moyen de la base de sondage des entreprises du fait qu'ils ne sont pas des exportateurs réguliers ou encore en raison de la faible qualité des documents de base. Bon nombre de ces exportateurs sont des entreprises non constituées en société, des personnes ou des institutions dont les profils d'exportation sont irréguliers et difficiles à surveiller. Par conséquent, les exportateurs dont la valeur annuelle des exportations a été inférieure à 30 000 \$ toutes les années de 1993 à 2001 ne sont pas inclus dans le Registre des exportateurs.

- **Transactions commerciales spéciales** : Les exportations de marchandises comprennent les produits qui traversent la frontière. Les exportateurs englobent les grandes multinationales de même que les personnes qui envoient des effets personnels dans un autre pays. La raison d'être du Registre des exportateurs est de déterminer quels établissements canadiens mènent des activités d'exportation. Il est donc important de retirer toute donnée qui n'est pas liée d'une façon ou d'une autre aux activités des entreprises. Un moyen de le faire est d'éliminer tous les produits qui, selon toute probabilité, sont exportés par des personnes à des fins d'utilisation personnelles et non commerciales. Ces produits sont essentiellement décrits dans le chapitre 99 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, appliqué par la Division du commerce international (DCI) de Statistique Canada.
- **Transactions confidentielles** : Les transactions confidentielles visées au chapitre 99 ne sont pas comprises dans le Registre des exportateurs.

⁵ Les réexportations correspondent aux marchandises importées au Canada et exportées vers un autre pays sans être transformées, y compris les marchandises étrangères qui sont dédouanées en vue de leur exportation. Cette définition ne s'applique pas aux marchandises provenant des États-Unis, qui retournent aux États-Unis en passant par le Canada sans être transformées. Ces dernières sont codées SH 9904.00.

À des fins de comparaison, le tableau 4.4 comprend les valeurs totales du Registre des exportateurs ainsi que les valeurs totales des exportations nationales publiées par la DCI. Le tableau 1.1 fait état des marchandises qui ne sont pas couvertes par le Registre.

Tableau 1.1
Marchandises exclues du Registre des exportateurs

Code SH	Description
9901.00.00	Exportations non classifiables
9902.00.00	Produits d'épicerie
9903.00.00	Exportations-Boutiques hors taxe
9904.00.00	Marchandises d'origine américaine retournant aux États-Unis sans avoir été transformées

Source : Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

- Commerce non déclaré

Les exportations canadiennes vers des destinations autres que les États-Unis dont la valeur est inférieure à 2 000 \$ n'ont pas à être déclarées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Par conséquent, les données sur ces importations ne figurent pas dans les statistiques de Statistique Canada sur les exportations, et ne sont donc pas comprises dans le Registraire des exportateurs.

Dimensions abordées dans le Registre des exportateurs

Le Registre des exportateurs diffuse actuellement des données sur le nombre d'exportateurs et sur la valeur des exportations de marchandises, selon le groupe d'activités, la taille de l'exportateur, sa province de résidence et la destination des exportations. Dans la présente diffusion du Registre, les exportateurs sont également groupés selon la taille de l'emploi (pour 2001 seulement). Les tableaux de la section 4 tiennent compte de chacune des dimensions séparément. Des tableaux multidimensionnels comportant des données agrégées sont également disponibles. Malgré l'agrégation, ce ne sont pas toutes les données ainsi présentées qui peuvent être diffusées et ce, pour des raisons de confidentialité.

Un contexte descriptif de ces dimensions suit ci-après.

Classification des industries

Le Registre des exportateurs classe les exportateurs en conformité avec le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les diffusions précédentes du Registre des exportateurs opéraient la classification selon la Classification type des industries pour les établissements (CTI-E) qui est fondée sur les produits et se rapporte au producteur, et non à l'exportateur. Le SCIAN est un système complet qui englobe toutes les activités économiques.

En guise d'illustration, supposons, par exemple, une entreprise ABC qui comprend deux établissements distincts (situés dans des provinces différentes). Un des établissements (une usine) ne produit que des biens, tandis que l'autre se limite à leur distribution. Si l'établissement de distribution assure toujours l'exportation au nom de l'entreprise ABC, c'est lui qui figurera dans le Registre des exportations et ces dernières seront attribuées au code du SCIAN correspondant au commerce de gros. Cet état des choses explique pourquoi le commerce de gros représente une part tellement importante des exportations (11 % de la valeur totale des exportations et 22 % du nombre total d'établissements en 2001).

La situation est semblable en ce qui concerne les services aux entreprises. Une des raisons pour lesquelles ils ont représenté 2,5 % de la valeur totale des exportations et presque 7 % du nombre total d'établissements exportateurs en 2001 vient de ce que des sièges sociaux sont indiqués comme étant des exportateurs attirés. Si un siège social déclare des exportations nationales, c'est le code du SCIAN pour ce siège social (un code d'entreprise de services) qui est alors attribué.

Le Registre des exportations porte sur le commerce de marchandises fabriquées au pays et non sur le commerce de services. Toutefois, si un établissement de services (p. ex., un expert-conseil) a exporté des marchandises (p. ex., du mobilier de bureau), il figurera dans le Registre des exportateurs (tout comme la valeur des marchandises exportées)

et, pourtant, le code du SCIAN alors attribué sera un code de services aux entreprises.

Taille de l'exportateur

La taille de l'exportateur est une variable clé pour l'analyse de la communauté des exportateurs, étant donné la proportion élevée d'exportations attribuable à une faible proportion d'exportateurs. On attribue une catégorie de taille à chaque établissement exportateur en fonction de la valeur de ses exportations nationales (et de son emploi en 2000 uniquement). Du fait que la variable « taille de l'exportateur » correspond uniquement à la valeur des exportations de l'établissement, il est possible qu'un grand producteur en termes de l'emploi qu'il représente soit classé comme un petit exportateur en termes de la valeur de ses exportations.

Taille de l'emploi

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur de leurs exportations sont également groupés selon le nombre d'employés pour 2001 uniquement.

Province de résidence

L'expression « province de résidence » correspond à la province où l'établissement exportateur est établi. La « province d'origine » correspond à la province où les marchandises sont produites, extraites, transformées ou fabriquées.

La Division du commerce international de Statistique Canada fait état des statistiques sur le commerce de marchandises selon la province d'origine. Les données du Registre des exportateurs sont par ailleurs déclarées selon la province de résidence de l'exportateur. En déterminant l'identité de l'exportateur, il nous est possible de classer les marchandises selon la résidence de l'exportateur, plutôt que selon l'origine du fabricant ou du producteur. Cette distinction est importante puisque la fabrication de la marchandise est souvent une activité différente de l'exportation. Supposons, par exemple, le cas d'un produit fabriqué en Ontario et exporté depuis la Nouvelle-Écosse. L'Ontario serait la province d'origine consignée sur le document de douane, même si l'exportateur est en fait établi en

Nouvelle-Écosse. Les données sur la province de résidence de l'exportateur sont obtenues à partir des documents de l'ADRC. Souvent le même établissement exécutera les activités de production et celles d'exportation. Cependant, lorsque ces deux activités sont distinctes et exécutées à des emplacements situés dans des provinces différentes, la province d'origine et la province de résidence ne coïncident pas.

Le tableau 1.2 montre que le Nouveau Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta affichent des pourcentages plus élevés de la valeur totale des exportations selon la province de résidence que selon la province d'origine. La raison en est que l'activité d'exportation de marchandises dans ces provinces a été légèrement plus grande que celle de production de marchandises. Un tel état des choses peut être attribuable au commerce de gros et aux activités des sièges sociaux. Le contraire est vrai dans le cas des autres provinces : elles ont affiché des valeurs de production légèrement supérieures à leurs valeurs d'exportation. Les territoires n'ont pas affiché d'écarts significatifs entre ces deux dimensions.

Tableau 1.2
Comparaison de la valeur totale des exportations, selon la province de résidence et la province d'origine, 2001

Province	Résidence	Origine
	% de la valeur totale	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,72	0,92
Île-du-Prince-Édouard	0,12	0,18
Nouvelle-Écosse	1,28	1,52
Nouveau-Brunswick	2,24	2,20
Québec	18,39	18,15
Ontario	47,77	47,45
Manitoba	2,88	2,55
Saskatchewan	1,45	3,11
Alberta	16,53	15,17
Colombie-Britannique	8,36	8,47
Yukon/T.N.-O/Nunavut	0,26	0,26
Total	100	100

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, *Registre des exportateurs*, Le commerce international de marchandises du Canada, produit n° 65-001-XPB au catalogue, tableau 7, décembre 2002

Nota : Les données du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont combinées pour 2001.

Destination

Les pays ou États (des États-Unis) figurant dans les documents de douane ont servi à répartir les exportations d'un établissement. Des destinations précises ont été groupées en cinq régions américaines et cinq groupes de pays⁶. Elles ont été ensuite regroupées davantage, ainsi qu'il suit : É.-U.; autres pays que les É.-U.; É.-U. seulement; autres pays que les É.-U. seulement; à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.; total de tous les pays.

Il convient de prendre note qu'un établissement peut exporter vers différentes destinations et, donc, être compté plus d'une fois. Pour cette raison, dans les tableaux 4.3 et 4.4, les totaux ne correspondent pas nécessairement à l'addition des chiffres de population qui y figurent. Par exemple, pour calculer le nombre total d'exportateurs, on ne peut additionner le nombre d'exportateurs qui exportent aux États-Unis et le nombre d'exportateurs qui exportent à d'autres pays que les É.-U. Toutefois, le nombre total d'exportateurs peut être calculé en additionnant le nombre d'exportateurs de trois catégories : É.-U. seulement, autres pays que les É.-U. seulement, à la fois É.-U. et autres pays que les É.-U.

⁶ Voir la liste complète des inclusions au tableau 4.8.

SECTION 2: ANALYSE

Aperçu analytique

Entre 1993 et 2000, les exportations canadiennes ont connu une croissance sans précédent, le nombre d'exportateurs et la valeur totale des exportations ayant atteint un sommet en 2000. Toutefois, dans un contexte de ralentissement économique mondial, après le repli du secteur de la haute technologie et l'incertitude provoquée par les attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis, le nombre d'exportateurs⁷ et la valeur des marchandises exportées ont diminué en 2001. Un total de 41 267 établissements canadiens ont exporté des biens en 2001, en baisse par rapport à 42 048 exportateurs en 2000. C'est également cette année que l'on a déclaré pour la première fois un ralentissement d'une année à l'autre dans le Registre des exportateurs canadiens, la valeur des exportations ayant diminué de 11,1 milliards de dollars.

Malgré la diminution du nombre d'exportations et de la valeur des exportations enregistrées en 2001, la structure du milieu canadien de l'exportation est demeurée inchangée. Un petit nombre d'exportateurs d'importance ont réalisé la vaste majorité de la valeur des exportations, tandis qu'un grand nombre de petits exportateurs ont réalisé une part minimale de la valeur des exportations. En 2001, les établissements qui ont exporté pour plus de 25 millions de dollars de marchandises par année ont représenté uniquement 4,1 % de tous les établissements exportateurs, mais ont affiché 82,4 % de la valeur totale de la marchandise exportée. À l'inverse, les établissements dont la valeur des exportations est de moins de 1 million de dollars par année ont représenté plus de 70 % de tous les établissements exportateurs, mais n'ont réalisé que 1,6 % de la valeur de la marchandise exportée.

Entre 2000 et 2001, le nombre d'établissements exportateurs a diminué; cela représente un premier ralentissement du genre dans la période visée par le

Registre des exportateurs canadiens. Cette diminution du nombre d'exportateurs a été répartie entre les secteurs manufacturier et non manufacturier. Dans le secteur manufacturier, 17 groupes sur 21⁸ comptaient moins d'exportateurs en 2001 qu'en 2000. Les seuls groupes qui comptaient plus d'exportateurs en 2001 qu'en 2000 sont, notamment, le matériel, les appareils et les composants électriques, les produits du pétrole et du charbon, et les usines de produits textiles. À l'extérieur du secteur manufacturier, c'est l'industrie du commerce de gros qui a affiché la plus forte baisse du nombre d'exportateurs en 2001. Toutefois, presque chaque groupe a néanmoins déclaré un plus grand nombre d'exportateurs en 2001 qu'en 1993. La seule exception est l'industrie des boissons et des produits du tabac, là où le nombre d'exportateurs a connu une baisse marginale.

La valeur des exportations provenant du secteur manufacturier a diminué de 16,1 milliards de dollars entre 2000 et 2001. La valeur des exportations des industries des produits informatiques et électroniques et du matériel de transport a diminué de 10,3 milliards de dollars (-40 %) et de 5,3 milliards de dollars (-5 %) respectivement⁹. Ce ralentissement a été compensé partiellement par la hausse des exportations dans les industries comme le transport et l'entreposage (3,8 milliards de dollars), la catégorie Finance et assurances (2,8 milliards de dollars) et le commerce de gros (2,4 milliards de dollars). Cependant, dans le secteur manufacturier, les plus fortes augmentations de la valeur des exportations ont été concentrées dans les industries de l'alimentation et des produits du pétrole et du charbon, là où la valeur des exportations a augmenté de 1,2 milliard de dollars et de 1,1 milliard de dollars respectivement.

⁷ Tel que mentionné à la section 1, l'unité statistique de mesure est l'établissement. Ainsi, les décomptes d'exportateurs s'appuient sur les établissements.

⁸ Voir le tableau 4.9 pour une liste complète des inclusions.

⁹ Le nombre d'exportateurs dans ces industries est toutefois demeuré stable.

Malgré une chute globale de la valeur des exportations en 2001, plusieurs groupes sectoriels ont fait exception à la règle en affichant un rendement satisfaisant au cours de la période de 1993 à 2001. Dans le secteur manufacturier, les industries de l'impression et des activités connexes de soutien et de la confection de vêtements ont plus que triplé la valeur de leurs exportations. Neuf autres industries du secteur manufacturier ont plus que doublé la valeur de leurs exportations. À l'extérieur du secteur manufacturier, les exportations des industries du commerce de détail, du transport et de l'entreposage et de la catégorie Finance et assurances ont toutes connu une hausse considérable depuis 1993.

Quant aux industries, c'est la fabrication de matériel de transport qui a obtenu la plus grande part de la valeur totale des exportations avec 24 % en 2001 (comparativement à 25 % en 2000), suivie du commerce de gros (12 %) et de la catégorie Finance et assurances (6 %). La part des exportations de l'industrie de la fabrication de produits informatiques et électroniques est passée de 7 % en 2000 à 4 % en 2001.

Le secteur manufacturier comptait uniquement 47 % des exportateurs en 2001. Toutefois, ces exportateurs ont réalisé 67 % du total des exportations de marchandises canadiennes au cours de l'année. Dans ce secteur, les industries de la fabrication des produits métalliques et des machines ont affiché la plus grande part des exportateurs, comptant chacun 13 % du total d'exportateurs manufacturiers et 6 % de tous les exportateurs. À l'extérieur du secteur manufacturier, c'est l'industrie du commerce de gros qui a représenté la plus grande portion des exportateurs, avec 22 % de tous les exportateurs.

La plus grande part des marchandises canadiennes exportées était destinée aux États-Unis. En 1996, près de 80 % de toute la marchandise exportée était expédiée aux États-Unis. Ce pourcentage a augmenté chaque année entre 1997 et 2001, ayant atteint un sommet de 87 % de la marchandise totale exportée en 2001.¹⁰

En fait, en 2001, plus de 70 % de tous les exportateurs expédiaient presque exclusivement aux États-Unis. Les exportateurs de ces établissements réalisent 59 % du total des exportations expédiées aux États-Unis et plus de la moitié du total des marchandises canadiennes exportées. En 2001, seulement 12 % de tous les établissements exportaient exclusivement à des endroits autres que les États-Unis, en baisse par rapport à 15 % en 1996. La valeur des exportations de ces établissements représente 4 % des exportations totales de marchandises canadiennes. Cela signifie qu'en moyenne, les établissements qui expédient exclusivement ailleurs qu'aux États-Unis affichent généralement une valeur des exportations moindre.

Puisque les États-Unis constituent la destination d'exportation par excellence des exportateurs canadiens, il n'est pas surprenant que 81 % de la diminution de la valeur des exportations entre 2000 et 2001 soit attribuable à la baisse des exportations destinées aux États-Unis. On a également enregistré une baisse des exportations vers d'autres destinations, notamment l'Union européenne et le Japon, qui ont contribué pour 17 % de la baisse de la valeur des exportations.

Profils d'exportation

Près du tiers de tous les établissements qui ont exporté en 2001 ont également exporté des marchandises chaque année entre 1993 et 2001. De même, plus de la moitié des établissements qui ont exporté en 2001 ont également exporté chaque année depuis 1996. Sur les établissements qui ont exporté chaque année entre 1996 et 2001, 6 % ont vu la valeur de leurs exportations croître chaque année depuis 1996, tandis que plus de 50 % des exportateurs habituels¹¹ ont vu la valeur de leurs exportations diminuer entre 2001 et 2000.

¹⁰ Cette statistique ne tient pas compte de la mauvaise affectation de commerce ou du sous-dénombrement. Voir la section 3 pour une description de ces concepts.

¹¹ Les exportateurs habituels sont ceux qui ont exporté chaque année entre 1996 et 2001.

Les établissements dont la valeur des exportations est élevée sont plus enclins à continuer d'exporter chaque année

Environ 45 % de tous les établissements qui ont exporté en 1993 ont également exporté chaque année de 1993 à 2001. Seulement 3 % du nombre total d'établissements n'ont pas exporté de nouveau après 1993. Le reste, soit 52 %, a exporté quelque peu, mais pas chaque année, pendant la période de 1994 à 2001.

Plus de 82 % des exportateurs qui ont exporté pour 25 millions de dollars ou plus en 1993 ont exporté chaque année. Par contraste, seulement 38 % de ceux qui ont exporté pour moins de 100 000 \$ en 1993 ont exporté chaque année entre 1993 et 2001. En fait, 4 % n'ont pas exporté de nouveau après 1993. Le reste des exportateurs, soit 58 %, ont exporté quelque peu, mais pas chaque année, entre 1994 et 2001.

On remarque un profil légèrement différent du côté des établissements qui ont exporté pour 25 millions de dollars ou plus en 1996 : plus de 91 % de ces exportateurs de 1996 ont continué à exporter chaque année. Moins de 1 % n'ont pas exporté de nouveau après 1996. Le pourcentage qui reste a exporté quelque peu, mais pas chaque année, entre 1997 et 2001. Du côté des exportateurs de 1996 qui ont exporté pour moins de 100 000 \$, seulement 37 % ont exporté chaque année entre 1996 et 2001. Certains exportateurs (11 %) n'ont pas exporté de nouveau après 1996, tandis que le reste, soit 52 %, a exporté quelque peu, mais pas chaque année, entre 1997 et 2001.

La plupart des établissements ne recommencent pas à exporter après cinq ans d'inactivité

Les données du Registre des exportateurs canadiens indiquent que plus un établissement demeure longtemps sans exporter, moins il a tendance à recommencer à exporter.¹² Sur les établissements qui ont arrêté d'exporter en 1994, 80 % ont recommencé à exporter à un moment donné pendant

la période de 1995 à 2001. Sur les établissements qui n'ont pas exporté pendant la période de cinq ans entre 1994 et 1998, seulement 3 % ont recommencé leur activité d'exportation.

Le même profil s'observe lorsque l'on tient compte des établissements qui n'ont pas exporté en 1997. Plus de 43 % de ces exportateurs ont recommencé à exporter dans les deux ans qui ont suivi et plus de 50 % ont recommencé à exporter avant 2001. Cela démontre que de nombreuses sociétés arrêtent d'exporter temporairement, mais demeurent toujours en affaires. Il semble aussi que lorsqu'un établissement recommence à exporter, il a davantage tendance à le faire tôt que tard.

Tableau 2.1
Rapport entre la période d'inactivité de l'établissement et les exportations

Années d'inactivité	Pourcentage d'établissements qui ont recommencé à exporter l'année suivante
1994	42,4
1994 à 1995	20,8
1994 à 1996	8,1
1994 à 1997	3,5
1994 à 1998	2,5
1994 à 1999	1,6
1994 à 2000	1,0
N'ont pas recommencé à exporter	20,0
Total	100
1996	31,4
1996 à 1997	11,2
1996 à 1998	6,7
1996 à 1999	3,6
1996 à 2000	2,5
N'ont pas recommencé à exporter	44,7
Total	100
1997	30,3
1997 à 1998	13,2
1997 à 1999	7,6
1997 à 2000	4,4
N'ont pas recommencé à exporter	44,4
Total	100

¹² Le Registre des exportateurs canadiens surveille seulement l'activité d'exportation d'un établissement donné. Il ne surveille pas les activités commerciales intérieures d'un exportateur. Il est possible qu'un établissement arrête d'exporter, mais demeure en affaires.

Seulement 20 % des établissements qui ont arrêté d'exporter en 1994 n'ont pas recommencé à exporter pendant la période de 1995 à 2001. La majorité de ces exportateurs (22 %) faisaient partie de l'industrie du commerce de gros. Après l'industrie du commerce de gros, la plus haute part des exportateurs qui n'ont pas exporté de nouveau provenait de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (11 %), suivie de l'industrie des services aux entreprises (8 %). La plupart des exportations provenant de ces industries étaient destinées aux États-Unis (83 %). De même, 44 % des établissements qui ont arrêté d'exporter en 1997 n'ont pas recommencé à exporter pendant la période de 1998 à 2001. Encore une fois, la majorité de ces exportateurs (29 %) étaient dans l'industrie du commerce de gros, suivis de l'industrie des services aux entreprises (9 %) au second rang, et de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, au troisième rang avec 8 %.

Tel que mentionné précédemment, 2001 a été la première année depuis 1993 où le nombre d'exportateurs a diminué. En fait, plus de 15 % des établissements qui exportaient en 2000 n'ont pas exporté en 2001¹³. Plus de 40 % de ces exportateurs étaient situés en Ontario, 21 % au Québec et 15 % en Colombie-Britannique. Les trois quarts des exportateurs qui ont exporté en 2000, mais pas en 2001, ont exporté à une seule destination en 2000, tandis que 15 % ont exporté à deux destinations. Le reste, soit 10 %, a exporté à trois destinations ou plus en 2000¹⁴. Cela indique qu'il existe un lien étroit entre le nombre de destinations d'exportations et la tendance des activités d'exportation habituelles. La vaste majorité des exportateurs (96 %) qui ont exporté en 2000, mais pas en 2001, avaient une valeur d'exportation inférieure à 1 million de dollars en 2000. D'ailleurs, en 2000, la valeur des exportations provenant des exportateurs qui n'ont pas exporté en 2001 était de 7,2 milliards de dollars, dont 86 % étaient expédiées aux États-Unis.

Nouveaux exportateurs

De 1993 à 2001, les nouveaux exportateurs constituaient en moyenne 11 % du nombre total d'établissements au cours d'une année donnée. En 2001, le nombre de nouveaux exportateurs en pourcentage de la population totale d'exportateurs n'était que de 6,6 %, ce qui indique qu'il y avait 50 % moins de nouveaux exportateurs en 2001 qu'en 2000. Cela représente la plus petite part de nouveaux exportateurs depuis 1993. Une raison qui pourrait expliquer ce phénomène est que le ralentissement économique survenu vers la fin de 2000 ainsi que le renforcement de la sécurité à la frontière américaine en septembre 2001 ont pu influencer sur la capacité d'un établissement d'entrer sur le marché mondial. Malgré l'importante réduction du nombre de nouveaux exportateurs, plus de 2 750 établissements exportateurs figuraient pour la première fois dans le Registre des exportateurs canadiens en 2001¹⁵. La valeur des exportations de ces établissements a été de 2,5 milliards de dollars.

La vaste majorité des nouveaux exportateurs d'une année donnée (93 % en 2001) exportent pour moins de 1 million de dollars au cours de leur première année. Toutefois, en 2001, ces exportateurs ont réalisé seulement 3,4 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs, tandis que plus de 58 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs a été réalisée par la plus grande catégorie d'exportateurs (ceux qui exportent pour plus de 25 millions de dollars par année). Chaque année entre 1993 et 2001, environ 90 % de

¹³ Il est important de noter que seulement 50 % des établissements exportateurs ont exporté chaque année entre 1996 et 2001. Il est donc possible que les établissements qui n'ont pas exporté en 2001 exportent dans les années à venir.

¹⁴ Voir le tableau 4.8 pour une liste complète des inclusions.

¹⁵ Les nouveaux exportateurs sont les établissements exportateurs de la portion couplée des données. Voir la section 3 pour les détails concernant les données couplées et non couplées.

tous les exportateurs se trouvaient en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta (tableau 4.5). Les nouveaux exportateurs suivent une tendance provinciale semblable : 88 % des nouveaux exportateurs se trouvent dans ces provinces. De 1993 à 2001, l'Ontario avait la plus grande part de nouveaux exportateurs chaque année (moyenne annuelle de 40 %), suivi du Québec (21 %), de la Colombie-Britannique (16 %) et de l'Alberta (11 %). Entre 1993 et 2000, l'Ontario a également réalisé la majorité de la valeur des exportations des nouveaux exportateurs. Cependant, en 2001, la Colombie-Britannique s'est hissée au premier rang, réalisant 42 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs, ce qui était supérieur à la valeur enregistrée par l'Ontario et le Québec ensemble. L'Alberta s'est classée au deuxième rang, avec 22 % de la valeur totale, suivie de l'Ontario et du Québec avec 16 % et 12 % du total respectivement.

L'industrie du commerce de gros a continué d'afficher la plus grande part des nouveaux exportateurs en 2001 avec 20 % du total. L'industrie du commerce de gros a également réalisé 18 % de la valeur totale des exportations des nouveaux exportateurs. Entre 1993 et 2001, cette industrie a compté en moyenne 22 % de tous les nouveaux exportateurs, malgré le fait que ce soit dans cette industrie que l'on trouve la plus grande part des établissements qui ont arrêté d'exporter au cours d'une année donnée.

Le secteur manufacturier a compté 25 % de tous les nouveaux exportateurs en 2001. Cependant, ces nouveaux exportateurs du secteur manufacturier ont réalisé plus de 40 % de la valeur totale des nouvelles exportations, ce qui indique qu'en moyenne, les nouveaux exportateurs du secteur manufacturier sont plus importants que ceux du secteur non manufacturier.

Tout comme le milieu des exportateurs en général, les nouveaux exportateurs ont compté beaucoup sur les États-Unis comme destination des exportations. En 2001, les États-Unis ont acheté 83 % de la valeur

des exportations expédiées par les nouveaux exportateurs, tandis que 4 % de la valeur était destinée au Japon, 3 % à l'Union européenne et 8 % aux autres pays¹⁶.

En 2001, 73 % de tous les nouveaux exportateurs ont expédié exclusivement aux États-Unis, tandis que 24 % des nouveaux exportateurs ont fait affaire exclusivement avec des pays autres que les États-Unis. Seulement 3 % des nouveaux exportateurs ont expédié à la fois aux États-Unis et ailleurs. Sur les nouveaux exportateurs qui ont exporté uniquement aux États-Unis, 70 % ont exporté à une seule région¹⁷. Moins de 3 % de tous les nouveaux exportateurs ont exporté dans les cinq régions des États-Unis. De même, sur les nouveaux exportateurs qui ont expédié exclusivement ailleurs qu'aux États-Unis, 87 % des nouveaux exportateurs ont expédié à un seul endroit, tandis que 10 % ont exporté à deux endroits. Très peu de nouveaux exportateurs ont expédié à plus de deux endroits autres que les États-Unis.

Les exportateurs et l'emploi

Le tableau 4.7 représente graphiquement le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations lorsque le milieu de l'exportation est séparé en groupes selon la taille des établissements et de l'effectif. Bien qu'ils soient très peu nombreux, les établissements qui comptent un grand effectif ont réalisé près de la moitié de la valeur des exportations. En 2001, près des trois quarts de tous les exportateurs comptaient moins de 50 employés, sauf que la valeur des exportations de ces établissements a représenté seulement le quart de la valeur totale des exportations. Par ailleurs, seulement 6,6 % des exportateurs comptaient plus de 200 employés, bien que la valeur de leurs exportations ait représenté 45 % de la valeur totale des exportations. Près de 60 % de tous les établissements ont exporté pour moins de 1 million de dollars et comptaient moins de 50 employés en 2001. La valeur des exportations de ces exportateurs n'a représenté que 1,3 % du total.

Seulement 4,3 % de tous les exportateurs ont affiché

¹⁶ Voir le tableau 4.8 pour une liste complète des inclusions.

¹⁷ Voir le tableau 4.8 pour une liste complète des inclusions.

une valeur des exportations supérieure à 25 millions de dollars et un effectif de plus de 200 employés en 2001. Ces exportateurs représentaient 45 % du total.

Entreprises

Le Registre des exportateurs canadiens insiste sur l'établissement à titre d'unité de mesure statistique pour un exportateur, et tous les tableaux de données de la section 4 de la présente publication sont axés sur les établissements. Comme on l'indique à la section 1, l'entreprise est également une unité statistique utile à des fins d'analyse. Une entreprise est constituée d'un ensemble complet (consolidé) d'états financiers. Des statistiques sur les entreprises existent pour la portion couplée du Registre des exportateurs canadiens¹⁸. Cette section donne un aperçu des tendances d'exportation des 50 premières entreprises en 1996, en 2000 et en 2001¹⁹. Le tableau 2.2 dresse la liste des industries, des valeurs d'exportation et des pourcentages des exportations totales des 50 plus grandes entreprises²⁰.

En 1996, les 50 plus grandes entreprises ont réalisé près de la moitié des exportations de marchandises du Canada. Les 50 plus grandes entreprises ont représenté moins de 0,2 % du total des entreprises exportatrices, mais ont tout de même réalisé 47 %

des exportations de marchandises du Canada. Les 50 plus grandes entreprises en 2000 ont représenté 49 % de la valeur des exportations avant de ralentir et de s'établir à 48 % en 2001.

L'industrie du matériel de transport a obtenu la plus grande part de la valeur des exportations au cours de chaque année visée par le Registre des exportateurs canadiens. Cette industrie a compté 22,4 % de toutes les exportations en 2001, un taux légèrement inférieur à celui de 2000. Les exportations de cette industrie ont représenté 47 % de la valeur des exportations des 50 premières entreprises en 2000 et en 2001. Entre 2000 et 2001, le plus grand changement quant à la part de la valeur des exportations des 50 premières entreprises a été dans l'industrie des produits électroniques et informatiques, là où la part est passée de 5,6 % en 2000 à 3,0 % en 2001.

¹⁸ Voir la section 3 pour une description des données couplées et non couplées.

¹⁹ Un grand nombre des 50 plus grandes entreprises d'exportation avaient des établissements dans plus d'une classe d'industrie. Tandis que les entreprises sont groupées selon leur principale spécialisation, les renseignements contenus dans le tableau 2.2 comprennent le total des exportations de l'entreprise et les valeurs d'exportation de toutes les activités de l'entreprise.

²⁰ La valeur des exportations d'une entreprise est définie selon la somme des exportations de tous ses établissements associés.

Tableau 2.2

Ventilation des secteurs d'activité des 50 principales entreprises d'exportation, selon le pourcentage de la valeur totale des exportations pour 2001, 2000 et 1996

Groupe d'activité	% de la valeur totale en 2001	% de la valeur totale en 2000	% de la valeur totale en 1996
Matériel de transport	22,4	23,0	21,6
Finances et assurances	4,7	3,7	2,1
Fabrication du papier	3,9	3,6	5,4
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	3,3	3,2	2,2
Produits informatiques et électroniques	3,0	5,6	3,6
Transport et entreposage	X	X	X
Première transformation des métaux	1,9	1,6	2,1
Produits du pétrole et du charbon	1,6	1,3	1,3
Commerce de gros	1,4	1,6	1,1
Produits chimiques	0,7	0,8	1,0
Aliments	X	X	X
Services publics	X	X	0,0
Produits en bois	X	X	X
Autres	X	X	X
Produits en caoutchouc et en plastique	X	X	0,0
Produits, appareils et composants électriques	X	X	X
Activités diverses de fabrication	0,0	X	0,0
Total pour les 50 principales entreprises (chiffres arrondis)	48	49	47
Valeur totale dans le Registre des exportateurs (millions \$CAN)	367,284	378,403	257,166
Nombre d'entreprises (données couplées seulement)	34,880	35,292	32,669

Nota : X Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

SECTION 3: MÉTHODES ET QUALITÉ DES DONNÉES

Dans la présente section, sont expliquées les méthodes de base utilisées pour estimer le nombre d'exportateurs selon le secteur d'activité (SCIAN), la taille de l'exportateur, la province de résidence, la destination et le nombre d'employés (en 2001 seulement). Essentiellement, le processus comporte deux volets de base : le couplage des données et l'estimation des documents non couplés.

PARTIE 1

Processus de couplage des données

Statistique Canada obtient des données sur le commerce auprès de deux sources principales : les documents des douanes américaines et les documents de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC).

En 1990, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente (PE) en vue d'échanger des données sur les importations. Par le biais du PE, chaque pays obtient une liste exhaustive des exportations vers l'autre pays. Il s'agit actuellement de la plus importante source de données sur le commerce au Canada. Les autres données sur les exportations de marchandises canadiennes à destination de pays autres que les États-Unis sont tirées des documents de l'ADRC. Les données tirées de ces deux sources sont traitées séparément durant le processus de couplage.

Le processus de couplage des données comporte trois étapes, qui sont expliquées ci-dessous. L'ordinogramme des données de 2000 suit l'explication.

Étape 1 – Validation de l'exportateur

Exportations vers les États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers les États-Unis représentaient plus de 85 % de la valeur des exportations nationales annuelles du Canada

pour 2000. Les documents des douanes américaines portent un code d'identification du fournisseur. Ce code est établi en combinant le nom et l'adresse de l'exportateur canadien.

Pour constituer les codes d'identification du fournisseur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification du fournisseur initial est assigné deux codes. Le premier est un code révisé ou normalisé de la municipalité, selon le répertoire des municipalités de Statistique Canada (SC). Le second est un code révisé ou normalisé de la province (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification du fournisseur initial (pour un exportateur unique et un emplacement) est lié à un code d'identification standard unique du fournisseur.

Le problème de dédoublement survient parce que les renseignements descriptifs (notamment, le nom et l'adresse du fournisseur) ne sont pas compris dans un champ normalisé sur les documents des douanes américaines. À titre d'exemple, la ville de *ST JOHNS* (selon son orthographe dans le répertoire des municipalités de SC) à Terre-Neuve (le code normalisé de la province est 10) est déclarée de différentes façons, y compris *Saint Johns*, *St. Johns*, *St John's*, *Saint John*, *Saint Jean* et *St. Jean*, alors que la province est désignée comme *newfoundland*, *Nfld*, Terre Neuve et *TN*.

Ce dédoublement complique l'exercice de couplage automatisé, parce que chaque différente graphie ou mention est considérée comme un élément distinct.

C'est pourquoi on effectue le traitement automatisé initial du fichier dans le système d'analyse des adresses postales de Statistique Canada. Cette application générale transforme les adresses en forme libre en éléments normalisés.

Exportations ailleurs qu'aux États-Unis : Selon le Registre des exportateurs, les exportations vers des destinations autres qu'américaines représentaient environ 15 % de la valeur des exportations nationales totales du Canada en 2001. Un code d'identification de l'exportateur est attribué à chaque enregistrement. À l'encontre des documents sur les exportations vers les États-Unis, le code d'identification de l'exportateur est tiré de diverses sources. Le code de l'exportateur peut provenir du numéro de retenue salariale, d'un numéro d'accise ou des douanes ou, depuis 1997, d'un numéro d'entreprise. Toutefois, dans de nombreux cas, le champ du code d'identification de l'exportateur n'est pas rempli. Dans ces circonstances, un code SC fictif est attribué, puis les renseignements sur le nom et l'adresse sont saisis et sauvegardés. Chaque code mentionné ci-dessus est également assorti à un répertoire de noms et d'adresses.

Pour chaque code d'identification de l'exportateur, les mesures suivantes sont nécessaires :

- normalisation : chaque code d'identification de l'exportateur initial est associé à un code de municipalité révisé ou normalisé, selon le répertoire des municipalités de SC, ainsi qu'à un code de province révisé ou normalisé (code numérique à deux chiffres de SC);
- élimination des doubles : chaque code d'identification de l'exportateur initial pour un exportateur unique et un emplacement est lié à un code d'identification unique révisé de l'exportateur.

Comme pour les exportations vers les États-Unis, les renseignements descriptifs (les noms et adresses) ne sont pas normalisés. De nouveau, le traitement automatisé initial d'un fichier est effectué dans le système d'analyse des adresses postales.

Étape 2 : Couplage des exportations vers les É.-U. et des exportations ailleurs qu'aux É.-U. selon le nom et l'adresse de l'exportateur

Une fois que les processus de normalisation et d'élimination des doubles sont terminés, il est possible de regrouper les exportations par exportateur unique selon l'emplacement. Ce processus produit un fichier de concordance qui comprend de nombreux codes d'identification initiaux des destinations américaines et non américaines qui sont liés à un code d'identification normalisé de l'exportateur.

Étape 3 : Couplage des renseignements sans double compte sur les exportateurs

La dernière étape consiste à vérifier le couplage entre le Registre des entreprises et le nouveau fichier sur les exportateurs créé pour le Registre des exportateurs.

Non-résidents : Dans la mesure du possible, les exportations par les non-résidents sont attribuées à leurs filiales canadiennes. Lorsqu'il n'y a pas de filiale canadienne, les enregistrements des non-résidents sont considérés comme non couplés, et on estime les exportateurs canadiens durant le processus d'estimation. À titre d'exemple, lorsqu'une entreprise américaine figure sur le document des douanes à titre d'exportateur attribué pour une exportation nationale donnée venant du Canada, alors la filiale canadienne est couplée en tant qu'exportateur et non l'établissement américain.

PARTIE 2

Estimation de la portion non couplée

Une portion relativement faible bien que significative des documents n'a pas été couplée au Registre des entreprises. C'est pourquoi, sur la base de la portion couplée seulement, le nombre d'exportateurs sous-estime l'importance véritable du milieu des exportateurs. De plus, la portion couplée ne peut fournir des estimations cohérentes lorsque le taux de couplage change au fil du temps. Il en est ainsi des exportations vers les pays autres que les É.-U., où la proportion des documents non couplés a diminué, passant d'une moyenne d'environ 45 % entre 1993 et 1995 à environ 10 % de 1996 à 2001. Par contraste, la couverture des destinations américaines était élevée et relativement stable de 1993 à 2001.

Le nombre d'établissements exportateurs et la valeur des exportations ont été estimés pour la portion non couplée, afin de broser un tableau plus complet et fiable du milieu des exportateurs.

La méthode d'estimation applique tout d'abord les tendances de la portion couplée afin de produire des estimations de la portion non couplée et passe par les étapes suivantes :

Étape 1 – Estimation de la valeur des exportations de la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2001 seulement), la province et la région commerciale

Tout d'abord, de 1997 à 1999, la valeur estimative totale des documents non saisis est répartie selon les marchandises, les provinces et les destinations afin d'être comprise dans les estimations de la portion non couplée. Les documents non saisis indiquent des exportations de moins de 10 000 \$ vers des destinations non américaines. Ce travail est fait suivant la répartition de la valeur observée dans des opérations semblables enregistrées dans la portion couplée des exportations vers les destinations non américaines. Tous les documents ont été saisis en 2001, quelle que soit la destination ou la valeur des exportations.

En deuxième lieu, la valeur des exportations de la portion non couplée est répartie selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2001 seulement), suivant les tendances observées dans la portion couplée. À titre d'exemple, dans le secteur des fruits et autres légumes, si la valeur des exportations de pommes a été déclarée sur les documents dans la catégorie 30 000 \$ à 100 000 \$ et qu'elle a été déclarée par des établissements de deux tailles (30 000 \$ à 99 999 \$ et 100 000 \$ à 999 999 \$) dans la portion couplée, alors la valeur (50 000 \$) des pommes exportées déclarée sur un document non couplé serait répartie également entre ces deux exportateurs dans ce secteur.

En troisième lieu, la province d'origine indiquée sur les documents non couplés est utilisée pour tâcher de déterminer la province de résidence des exportateurs.

Quatrièmement, la destination déclarée sur les documents dans la portion non couplée selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2001 seulement) est répartie entre diverses régions commerciales combinées sur la base des tendances du couplage. À titre d'exemple, les exportations de fruits et autres légumes du Japon se chiffrant de 30 000 \$ à 100 000 \$ pourraient être également réparties dans la catégorie « Japon seulement » et « Japon et Mexique », si une telle tendance est observée dans la portion couplée. Cela est nécessaire car un exportateur peut exporter vers de nombreux pays. C'est pourquoi, l'addition du nombre d'exportateurs selon la destination ne permet pas d'établir le nombre exact d'exportateurs. La répartition suivant les régions commerciales combinées permet de répartir les exportateurs en « exportateurs uniques », dans la mesure où le nombre total d'exportateurs selon les régions commerciales combinées est égal au nombre total d'exportateurs.

Étape 2 – Calcul des exportations moyennes par établissement selon chaque secteur, la taille de l'exportateur et le nombre d'employés (en 2001 seulement) dans la portion couplée

On présume que cette moyenne devrait être la même par secteur, taille d'exportateur et nombre d'employés (en 2001 seulement) dans l'ensemble des provinces et des destinations. Cette formule de la moyenne géométrique a été employée en raison de la répartition inégale des exportations par établissement. Notamment, il y a un nombre beaucoup plus élevé de petits établissements exportateurs que de grands.

Étape 3 – Estimation du nombre d'exportateurs selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2001 seulement), la province et la destination

Pour obtenir le nombre d'établissements exportateurs, il faut diviser les exportations (réparties selon la branche d'activité dans le SCIAN, la taille de l'exportateur, la province et la région commerciale combinée, ainsi que par le nombre d'employés – en 2001 seulement), par la valeur moyenne des exportations selon l'établissement et la taille.

On obtient les estimations des chiffres de population selon la destination en additionnant toutes les régions commerciales combinées pour chaque destination pour laquelle il y a une portion non couplée. À titre d'exemple, en ce qui concerne le Japon, pour obtenir le nombre total d'exportateurs non couplés dans le secteur des fruits et autres légumes (30 000 \$ à 100 000 \$), il faut additionner le nombre pour le « Japon seulement » et le « Japon et le Mexique »; et pour le Mexique, il faut additionner le nombre pour le « Mexique seulement » et le « Japon et le Mexique ». De cette façon, l'exportateur à la fois vers le Mexique et le Japon est compté comme un exportateur vers les deux pays.

Cette méthode est appliquée à un niveau d'agrégation qui permet d'équilibrer l'homogénéité des agrégats et d'assurer la fiabilité (observations minimales). Le niveau de classification le plus détaillé accessible pour les établissements est le code à six chiffres du SCIAN. Afin d'assurer un nombre minimal d'exportateurs dans la portion couplée, les établissements ont été regroupés selon le code à quatre chiffres du SCIAN (ou à un niveau supérieur dans certains cas) pour former 137 classes industrielles.

La taille de l'exportateur, le nombre d'employés (en 2001 seulement) et les catégories de destination utilisées dans les tableaux de la présente publication sont les mêmes que ceux utilisés pour l'agrégation. Les catégories province et territoire ont été utilisées sans l'agrégation. À ce niveau d'agrégation, les chiffres estimatifs ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Dans les cas où il n'y a pas de tendances évidentes dans la portion couplée au niveau détaillé dans les documents non couplés, la tendance la plus probable a été utilisée. À titre d'exemple, si les établissements couplés n'exportaient pas de pommes, alors les exportations de « pommes non couplées » ont été réparties selon la répartition d'une classe plus agrégée pour les pommes dans le SH (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises).

Résultats

Les chiffres estimatifs pour la portion non couplée représentent 14 % du nombre total d'exportateurs de 1993 à 1995, et 6 % de 1996 à 2001. Cela est semblable à la proportion de documents non couplés au cours des mêmes périodes. La proportion de valeur non couplée est seulement d'environ 5 % de 1993 à 1995, et d'environ 2 % de 1996 à 2001. Cela reflète le fait que les documents indiquant de faibles valeurs sont plus susceptibles d'être non couplés et, partant, sont plus susceptibles d'être associés à des établissements plus petits dont la valeur moyenne des exportations est faible.

Sources possibles d'erreurs

La nature unique des données de source du Registre des exportateurs entraîne des sources uniques d'erreurs possibles. Les plus importantes sources d'erreurs sont les suivantes :

- la classification incorrecte des marchandises;
- l'identification incorrecte de la destination ou de l'origine (attribution erronée – par exemple, certaines exportations sont déclarées à destination des É.-U., alors qu'en fait elles transitent par les É.-U. à destination d'un autre pays);
- le sous-dénombrement des exportations (se produit lorsque les établissements exportateurs ne produisent pas de documents d'exportation);

- l'évaluation incorrecte des exportations;
- les erreurs de saisie des données;
- le couplage incorrect des données (attribuable à des erreurs d'écriture ou à la déclaration erronée des renseignements).

Taux de couplage

La mesure de la qualité des données la mieux indiquée est le taux de couplage de la population.

Pour la période de 1996 à 2001, ces taux indiquent qu'en moyenne 96 % des documents et 98 % de la valeur des exportations à destination des États-Unis ont été couplés à un établissement valable. Parallèlement, pour la même période, 98 % en moyenne des documents des douanes et 96 % de la valeur des marchandises à des destinations non américaines ont été couplés. Fait intéressant à noter, les faibles taux de couplage pour la période de 1993 à 1995 sont attribuables au peu de renseignements saisis. Le tableau 3.1 présente les taux de couplage annuels.

Tableau 3.1
Taux de couplage des données, 1993 à 2001

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Genre de données									
					%				
Documents (É.-U.)	94,3	96,0	96,8	97,3	96,9	96,6	96,1	95,8	95,0
Valeur (É.-U.)	96,8	98,5	98,2	98,6	98,6	98,7	98,4	98,4	97,9
Documents (hors des É.-U.)	55,9	56,8	53,5	93,0	93,5	92,3	93,0	81,2	90,9
Valeur (hors des É.-U.)	81,0	84,1	82,4	96,7	96,5	96,4	97,1	97,0	96,0
Documents (total)	86,2	89,2	89,0	96,5	96,5	96,1	95,8	93,9	94,5
Valeur (total)	93,6	95,7	94,8	98,2	98,2	98,4	98,4	98,2	97,7

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Qualité des données des établissements non couplés

Il faut tenir compte de deux principales sources d'erreurs :

Biais : La principale difficulté associée à ces estimations se rapporte aux biais dans les tendances de la portion couplée. Le biais le plus importante découle de l'hypothèse selon laquelle la valeur moyenne des exportations par établissement est la même à la fois dans la portion couplée et non couplée. Selon cette hypothèse, les documents non couplés ne sont pas liés à des établissements qui sont déjà compris dans la portion couplée. Toutefois, une proportion inconnue de documents non couplés est de fait liée à des établissements couplés. Cela laisse supposer que le nombre d'établissements qui correspond à la portion non couplée est surévalué. On ne croit pas que cette surévaluation soit trop sérieuse et celle-ci est partiellement compensée par une seconde source de biais.

Les grands établissements ont tendance à être plus efficacement appariés à ceux du Registre des entreprises, ce qui fait augmenter les exportations moyennes par établissement dans la portion couplée, et entraîne ainsi un biais à la baisse dans les estimations de la population. Cela était plus courant dans la période de 1993 à 1995 relativement aux documents indiquant des exportations de faible valeur vers des destinations non américaines.

Variance : Si les exportations par établissement observées dans la portion couplée varient beaucoup d'un établissement à l'autre dans le même groupe, les estimations qui en découlent sont vraisemblablement moins fiables. Ainsi, la variance dans les estimations de la population est directement liée à la variance des exportations par établissement dans les groupes d'établissements. En 2001, le coefficient de variation des exportations (après la transformation logarithmique) selon le secteur, la taille de l'exportateur, le nombre d'employés, la province et la destination était inférieur à 1 % pour 97 % des groupes.

SECTION 4: TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 4.1

Population des entreprises exportatrices, selon le groupe d'industries, 1993 à 2001

Groupe d'industries SCIAN) ¹	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,838	1,918	1,960	1,995	2,088	2,084	2,057	2,272	2,324
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	362	360	389	407	427	400	413	443	471
Services publics	43	49	42	49	52	45	52	59	53
Construction	479	577	684	829	877	850	988	1,058	1,050
Fabrication (total)	15,563	16,595	17,863	17,899	18,600	18,929	19,321	19,767	19,357
Aliments	1,319	1,328	1,454	1,399	1,463	1,463	1,474	1,518	1,471
Boissons et produits du tabac	138	127	141	142	150	145	135	136	129
Usines de textiles	225	234	245	231	240	248	259	264	249
Usines de produits textiles	198	231	252	246	256	258	269	268	270
Vêtements	673	702	784	797	826	853	888	892	847
Produits en cuir et produits analogues	138	154	164	164	168	177	170	161	152
Produits en bois	1,022	1,117	1,211	1,267	1,308	1,311	1,368	1,415	1,354
Papier	450	499	517	528	535	565	561	576	575
Impression et activités connexes de soutien	543	556	624	638	669	657	687	690	687
Produits du pétrole et du charbon	104	116	114	109	107	108	104	106	110
Produits chimiques	950	984	1,048	1,020	1,065	1,065	1,102	1,086	1,060
Produits en caoutchouc et en plastique	1,168	1,248	1,338	1,332	1,407	1,452	1,467	1,488	1,487
Produits minéraux non métalliques	438	480	504	489	515	535	536	554	546
Première transformation des métaux	380	392	406	404	415	418	415	426	415
Fabrication de produits métalliques	1,891	2,078	2,168	2,162	2,266	2,332	2,386	2,514	2,454
Machinerie	2,064	2,198	2,329	2,328	2,388	2,459	2,500	2,537	2,494
Produits informatiques et électroniques	988	1,030	1,135	1,138	1,190	1,192	1,200	1,199	1,178
Produits, appareils et composants électroniques	504	532	558	574	593	598	609	613	626
Matériel de transport	902	958	1,063	1,055	1,067	1,089	1,107	1,166	1,153
Meubles et produits connexes	625	721	810	883	933	977	1,027	1,056	1,050
Activités diverses de fabrication	843	910	998	993	1,039	1,027	1,057	1,102	1,050
Commerce de gros	6,958	7,564	8,385	9,423	9,672	9,475	9,498	9,536	9,232
Commerce de détail	1,048	1,328	1,420	1,612	1,572	1,653	1,890	1,968	1,996
Transport et entreposage	877	930	1,111	1,158	1,200	1,373	1,296	1,412	1,315
Information et industries culturelles	408	494	508	548	533	532	525	538	508
Finances et assurances	622	683	722	813	853	860	848	897	885
Services aux entreprises	1,648	1,935	2,221	2,490	2,698	2,724	2,743	2,940	2,893
Autres ²	743	858	996	980	1,049	1,003	1,082	1,158	1,183
Total du Registre des exportateurs	30,589	33,291	36,301	38,203	39,621	39,928	40,713	42,048	41,267

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.9) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.2
Valeur des exportations, selon le groupe d'industries, 1993 à 2001

Groupe d'industries (SCIAN) ¹	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1,978	2,717	2,927	3,467	3,725	3,652	3,771	4,345	4,538
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	8,375	9,592	10,645	12,149	12,538	10,777	10,862	16,254	15,345
Services publics	3,363	3,512	4,929	5,468	5,526	4,518	5,356	8,884	6,465
Construction	933	1,100	1,178	622	596	617	735	1,045	1,190
Fabrication (total)	116,770	142,511	166,877	172,894	189,229	209,552	237,442	262,205	246,132
Aliments	4,561	5,185	5,570	6,732	7,994	8,723	9,644	10,427	11,632
Boissons et produits du tabac	1,391	1,029	1,018	1,176	1,310	1,424	1,456	1,355	1,489
Usines de textiles	616	795	958	1,205	1,448	1,594	1,665	1,778	1,802
Usines de produits textiles	285	404	460	509	541	631	732	791	791
Vêtements	631	821	1,083	1,345	1,669	2,044	2,216	2,364	2,275
Produits en cuir et produits analogues	201	282	285	273	290	283	254	238	259
Produits en bois	7,854	10,044	11,488	11,334	12,096	12,789	14,707	14,991	14,544
Papier	10,806	12,457	17,748	15,845	15,301	16,645	17,836	20,398	19,547
Impression et activités connexes de soutien	501	619	828	938	1,068	1,287	1,452	1,679	1,815
Produits du pétrole et du charbon	2,485	2,448	3,150	3,626	3,065	2,404	3,009	4,133	5,205
Produits chimiques	6,210	7,368	9,010	9,433	11,105	11,693	12,538	15,010	15,167
Produits en caoutchouc et en plastique	4,425	5,520	6,096	6,416	7,115	8,083	9,055	10,091	10,355
Produits minéraux non métalliques	1,066	1,396	1,668	1,860	2,044	2,165	2,417	2,411	2,490
Première transformation des métaux	10,332	11,687	14,787	14,687	16,060	17,045	16,610	17,647	17,688
Fabrication de produits métalliques	3,733	5,087	5,719	6,275	6,658	7,725	8,492	9,298	9,427
Machinerie	5,106	6,734	7,796	8,507	9,689	11,287	11,646	13,183	13,329
Produits informatiques et électroniques	4,047	7,159	9,631	10,322	11,229	12,758	16,070	25,576	15,236
Produits, appareils et composants électroniques	1,315	1,831	2,407	2,724	3,307	3,871	4,876	6,365	5,265
Matériel de transport	48,340	58,281	63,256	64,895	71,257	79,886	95,071	94,909	89,566
Meubles et produits connexes	1,161	1,554	1,932	2,406	3,099	3,974	4,718	5,421	5,249
Activités diverses de fabrication	1,701	1,810	1,984	2,389	2,884	3,245	2,980	4,142	3,003
Commerce de gros	24,557	27,856	31,346	34,294	37,406	35,561	35,873	42,222	44,637
Commerce de détail	672	766	879	1,016	1,024	1,184	1,531	1,753	2,019
Transport et entreposage	3,104	4,012	5,119	4,871	5,445	4,581	5,578	8,182	12,041
Information et industries culturelles	439	404	451	498	400	547	588	631	722
Finances et assurances	8,385	9,685	8,672	10,828	11,772	12,210	12,558	19,553	22,367
Services aux entreprises	5,887	6,915	8,600	8,779	9,311	8,854	9,185	10,847	9,097
Autres ²	1,964	2,075	2,686	2,281	1,995	1,847	2,316	2,473	2,732
Total du Registre des exportateurs	176,427	211,146	244,308	257,166	278,966	293,900	325,797	378,395	367,284

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Comprend les industries de service comme le gouvernement et l'éducation.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.3
Population des entreprises exportatrices, selon la destination et la taille, 1993 à 2001

Destination	Nombre d'exportateurs (établissements)								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
É.-U. (total)	27,719	30,366	32,844	32,432	34,095	34,645	35,791	37,270	36,377
Côte Est ¹	18,329	19,982	21,479	21,265	22,693	23,141	23,962	24,715	23,998
Centre industriel ¹	14,159	15,464	16,895	16,701	17,969	18,502	19,116	19,905	19,653
Mid-Ouest ¹	12,235	13,741	15,098	15,161	16,366	17,139	17,647	18,564	18,407
Sud-Est ¹	10,020	11,205	12,492	12,621	13,671	14,171	14,714	15,362	15,098
Ouest ¹	12,108	13,502	14,906	14,879	15,925	16,588	17,197	18,137	17,735
Hors des É.-U. (total)	8,170	8,295	9,707	14,423	13,318	12,694	12,198	11,968	12,051
Union européenne ¹	4,325	4,222	4,834	7,586	6,548	6,636	6,465	6,257	6,442
Japon	1,737	1,751	2,038	2,730	2,548	2,357	2,229	2,212	2,274
Mexique	523	627	468	732	572	614	676	716	796
Amérique du Sud ¹	1,215	1,285	1,539	2,185	2,082	2,164	1,900	1,806	1,914
Autres ¹	5,437	5,519	6,603	10,052	9,028	8,380	8,028	7,801	8,144
É.-U. seulement	22,419	24,996	26,594	23,780	26,303	27,234	28,515	30,080	29,216
Hors des É.-U. seulement	2,870	2,925	3,457	5,771	5,526	5,283	4,922	4,778	4,890
É.-U. et hors des É.-U.	5,300	5,370	6,250	8,652	7,792	7,411	7,276	7,190	7,161
Total du Registre des exportateurs	30,589	33,291	36,301	38,203	39,621	39,928	40,713	42,048	41,267
Taille de l'entreprise exportatrice									
Moins de 30 000 \$	6,470	6,884	7,295	7,969	7,690	6,887	6,620	5,972	5,296
30 000 \$ à 99 000 \$	7,043	7,415	8,016	8,027	8,341	7,884	8,141	9,389	9,086
100 000 \$ à 999 999 \$	10,155	11,283	12,283	12,789	13,407	14,244	14,515	14,637	14,751
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,068	4,409	5,064	5,354	5,816	6,234	6,511	6,760	6,758
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1,932	2,258	2,470	2,783	2,990	3,163	3,350	3,620	3,684
25 000 000 \$ et plus	921	1,042	1,173	1,281	1,377	1,516	1,576	1,670	1,692
Total du Registre des exportateurs	30,589	33,291	36,301	38,203	39,621	39,928	40,713	42,048	41,267
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	21,2	20,7	20,1	20,9	19,4	17,2	16,3	14,2	12,8
30 000 \$ à 99 000 \$	23,0	22,3	22,1	21,0	21,1	19,7	20,2	22,3	22,0
100 000 \$ à 999 999 \$	33,2	33,9	33,8	33,5	33,8	35,7	35,7	34,8	35,7
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	13,3	13,2	14,0	14,0	14,7	15,6	16,0	16,1	16,4
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	6,3	6,8	6,8	7,3	7,5	7,9	8,2	8,6	8,9
25 000 000 \$ et plus	3,0	3,1	3,2	3,4	3,5	3,8	3,9	4,0	4,1
Total du registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

Nota : Les catégories *É.-U. (total)* et *Hors des É.-U. (total)* ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories *É.-U. seulement*, *Hors des É.-U. seulement*, et *É.-U. et hors des É.-U.* correspondront au total du Registre des exportateurs.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.4
Valeur des exportations nationales, selon la destination et la taille, 1993 à 2001

	Valeur des exportations nationales (millions \$CAN)								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
É.-U. (total)	141,148	170,412	192,335	206,656	226,963	247,573	282,254	328,160	319,130
Côte Est ¹	41,876	45,177	50,027	56,322	63,047	72,488	82,067	92,317	83,460
Centre industriel ¹	60,091	77,529	87,835	88,734	94,030	96,507	108,049	121,991	119,515
Mid-Ouest ¹	16,272	19,847	23,430	28,205	30,592	30,830	33,742	44,398	42,595
Sud-Est ¹	8,349	10,333	12,587	13,530	15,036	17,588	20,090	23,748	23,861
Ouest ¹	14,560	17,526	18,455	19,864	24,258	30,160	38,306	45,704	49,700
Hors des É.-U. (total)	35,280	40,734	51,973	50,510	52,003	46,327	43,543	50,235	48,154
Union européenne ¹	10,968	11,955	16,058	15,032	14,693	15,292	14,927	18,083	17,124
Japon	8,541	9,809	11,969	11,148	11,149	8,611	8,301	8,955	8,067
Mexique	798	1,048	1,119	1,214	1,225	1,393	1,534	1,917	2,334
Amérique du Sud ¹	1,865	2,449	2,882	3,151	3,762	3,236	2,398	2,775	2,594
Autres ¹	13,108	15,474	19,945	19,963	21,174	17,795	16,383	18,505	18,035
É.-U. seulement	100,158	121,357	134,868	111,354	133,051	130,527	143,091	172,963	187,220
Hors des É.-U. seulement	9,224	11,839	15,166	15,878	20,965	17,740	15,292	15,626	14,612
É.-U. et hors des É.-U.	67,045	77,949	94,272	129,933	124,950	145,634	167,414	189,806	165,452
Total du registre des exportateurs	176,427	211,146	244,308	257,166	278,966	293,900	325,797	378,395	367,284
Total publié²	177,622	212,493	246,390	259,295	280,034	297,509	331,748	385,659	375,116
Taille de l'entreprise exportatrice									
Moins de 30 000 \$	73	80	85	97	98	92	91	82	71
30 000 \$ à 99 000 \$	412	433	470	471	490	468	484	549	541
100 000 \$ à 999 999 \$	3,515	3,997	4,359	4,617	4,854	5,128	5,313	5,352	5,448
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	9,426	10,302	11,928	12,508	13,687	14,772	15,501	16,055	16,374
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	21,579	25,501	28,303	31,445	33,818	35,513	37,944	41,120	42,353
25 000 000 \$ et plus	141,422	170,835	199,162	208,027	226,017	237,927	266,464	315,237	302,499
Total du Registre des exportateurs	176,427	211,146	244,308	257,166	278,966	293,900	325,797	378,395	367,284
% d'actions									
Moins de 30 000 \$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
30 000 \$ à 99 000 \$	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
100 000 \$ à 999 999 \$	2,0	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,4	1,5
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5,3	4,9	4,9	4,9	4,9	5,0	4,8	4,2	4,5
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	12,2	12,1	11,6	12,2	12,1	12,1	11,6	10,9	11,5
25 000 000 \$ et plus	80,2	80,9	81,5	80,9	81,0	81,0	81,8	83,3	82,4
Total du Registre des exportateurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,9

¹ Se reporter à la « Note aux utilisateurs » (tableau 4.8) pour la liste complète des inscriptions.

² Les totaux publiés sont en devises canadiennes et sont tirés de données de Statistique Canada sur les exportations nationales de la Division du commerce. Les écarts par rapport au total du Registre des exportateurs sont attribuables aux exclusions décrites à la section 1.

Nota : Les catégories É.-U. (total) et Hors des É.-U. (total) ne correspondront pas au total du Registre des exportateurs car une entreprise exportatrice peut être comprise dans les totaux des deux destinations. Les catégories É.-U. seulement, Hors des É.-U. seulement, et É.-U. et hors des É.-U. correspondront au total du Registre des exportateurs.

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

Tableau 4.5
Population des entreprises exportatrices, selon la province de résidence, 1993 à 2001

Province de résidence	Nombre d'entreprises exportatrices								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Terre-Neuve-et-Labrador	156	148	162	197	197	181	198	207	201
Île-du-Prince-Édouard	129	134	138	136	131	142	158	162	146
Nouvelle-Écosse	717	723	772	844	846	810	871	894	847
Nouveau-Brunswick	616	676	743	733	762	773	761	777	786
Québec	6,352	6,944	7,673	8,175	8,563	8,558	8,769	9,112	8,899
Ontario	14,476	15,755	17,152	17,773	18,375	18,583	18,734	18,949	18,435
Manitoba	1,181	1,281	1,288	1,313	1,360	1,383	1,373	1,464	1,458
Saskatchewan	617	679	753	776	781	774	782	860	863
Alberta	2,075	2,333	2,497	2,790	2,962	3,009	3,218	3,478	3,453
Colombie-Britannique ¹	4,270	4,599	5,098	5,466	5,644	5,715	5,849	6,145	6,179
Yukon ¹	X	13	15	X	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	X	6	10	X	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X	X
Canada	30,589	33,291	36,301	38,203	39,621	39,928	40,713	42,048	41,267

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2001.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 2000 et 2001.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.6
Valeur des exportations nationales, selon la province de résidence, 1993 à 2001

Province de résidence	Valeur des exportations (millions \$CAN)								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Terre-Neuve-et-Labrador	982	665	1,012	1,534	1,605	1,456	1,838	2,471	2,647
Île-du-Prince-Édouard	209	286	315	309	328	464	515	516	459
Nouvelle-Écosse	2,340	2,571	2,962	3,184	3,778	3,757	4,247	4,556	4,718
Nouveau-Brunswick	3,250	3,858	4,814	4,934	5,083	5,031	5,698	7,002	8,232
Québec	29,118	35,122	46,034	47,090	51,176	57,639	62,028	72,352	67,547
Ontario	93,143	111,790	123,221	129,037	141,551	152,835	171,802	181,258	175,451
Manitoba	4,411	5,861	7,078	8,946	8,606	8,469	9,997	11,082	10,587
Saskatchewan	2,960	3,429	4,098	3,958	4,269	4,565	5,005	5,905	5,309
Alberta	18,294	20,997	25,084	29,893	32,015	29,724	34,157	57,726	60,713
Colombie-Britannique ¹	21,720	26,541	29,650	28,279	30,555	29,960	30,510	35,527	31,621
Yukon ¹	X	4	X	X	X	X	X	X	X
Territoires du Nord-Ouest ²	X	22	39	X	X	X	X	X	X
Nunavut ²	X	X	X
Canada	176,427	211,146	244,308	257,166	278,966	293,900	325,797	378,395	367,284

¹ Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été combinés à la Colombie-Britannique pour 1993 et 1996 à 2001.

² Le Nunavut est combiné aux Territoires du Nord-Ouest pour 2000 et 2001.

X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Source : Registre des exportateurs, Division du commerce international, Statistique Canada

Tableau 4.7

Nombre d'entreprises exportatrices et valeur des exportations, selon le nombre d'employés et la taille de l'entreprise, Canada, 2001

Taille de l'entreprise exportatrice	Nombre d'employés				Total
	Moins de 50	50 à 99	100 à 199	200 et plus	
	Nombre d'entreprises exportatrices				
Moins de 30 000 \$	4,348	474	252	223	5,297
30 000 \$ à 99 000 \$	7,762	713	355	256	9,086
100 000 \$ à 999 999 \$	11,878	1,616	817	440	14,751
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	4,165	1,443	799	351	6,758
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	1,219	935	936	594	3,684
25 000 000 \$ et plus	341	174	338	841	1,694
Total	29,713	5,355	3,497	2,705	41,270
	Valeur des exportations (millions \$CAN)				
Moins de 30 000 \$	58	6	3	3	71
30 000 \$ à 99 000 \$	458	44	23	16	541
100 000 \$ à 999 999 \$	4,235	681	348	183	5,448
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	9,386	3,782	2,243	963	16,373
5 000 000 \$ à 24 999 999 \$	12,710	10,128	11,255	8,260	42,353
25 000 000 \$ et plus	65,834	54,611	26,072	155,982	302,498
Total	92,681	69,253	39,944	165,407	367,284

Source : Statistique Canada, Division du commerce international, Registre des exportateurs

ANNEXES : NOTES AUX UTILISATEURS

Tableau 4.8

Destination des exportations

É.-U.

Côte Est	Centre industriel	Mid-Ouest	Sud-Est	Ouest
Connecticut	Illinois	Colorado	Alabama	Arizona
Delaware	Indiana	Iowa	Arkansas	Alaska
District de Columbia	Kentucky	Idaho	Floride	Californie
Maine	Michigan	Kansas	Géorgie	Hawaï
Maryland	Ohio	Minnesota	Louisiane	Oregon
Massachusetts	Wisconsin	Missouri	Mississippi	Nevada
New Hampshire		Montana	Puerto Rico	Washington
New Jersey		Dakota du Nord	Caroline du Sud	
New York		Nebraska	Tennessee	
Caroline du Nord		Nouveau-Mexique	Îles Vierges des É.-U.	
Pennsylvanie		Oklahoma		
Rhode Island		Dakota du Sud		
Vermont		Texas		
Virginie		Utah		
Virginie occidentale		Wyoming		

Hors É.-U.

Union européenne	Amérique du Sud	Autre
Andorre	Argentine	Cette catégorie comprend 203 pays qui ne sont pas énumérés dans les autres catégories
Autriche	Bolivie	
Belgique	Brésil	
Allemagne	Chili	
Danemark	Colombie	
Espagne	Équateur	
Finlande	Îles Malouines	
Îles Féroé	Guyane française	
France	Guyane	
Grèce	Pérou	
Irlande	Paraguay	
Italie	Suriname	
Luxembourg	Uruguay	
Monaco	Venezuela	
Pays-Bas		
Portugal		
Suède		
Saint-Marin		
Royaume-Uni		
Cité du Vatican		

Tableau 4.9

Groupes d'industries

Code SCIAN

Groupes d'industries

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	11
Extraction minière et extraction du pétrole et du gaz	21
Services publics	22
Construction	23
Fabrication (total)	31–33
Aliments	311
Boissons et produits du tabac	312
Usines de textiles	313
Usines de produits textiles	314
Vêtements	315
Produits en cuir et produits analogues	316
Produits en bois	321
Papier	322
Impression et activités connexes de soutien	323
Produits du pétrole et du charbon	324
Produits chimiques	325
Produits en caoutchouc et en plastique	326
Produits minéraux non métalliques	327
Première transformation des métaux	331
Fabrication de produits métalliques	332
Machinerie	333
Produits informatiques et électroniques	334
Produits, appareils et composants électroniques	335
Matériel de transport	336
Meubles et produits connexes	337
Activités diverses de fabrication	339
Commerce de gros	41
Commerce de détail	44–45
Transport et entreposage	48–49
Information et industries culturelles	51
Finances et assurances	52–53
Services aux entreprises	54–56
Autres	61–91

Source : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

GLOSSAIRE

Numéro d'entreprise (NE)

Le numéro d'entreprise (NE) a été adopté par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada – ADRC) en 1994 de façon à intégrer tous les programmes (comptes) de Revenu Canada dans un identificateur commun unique (numéro). Ainsi, chaque entreprise ou entité commerciale reçoit un numéro d'identification qu'elle utilise pour déclarer ses renseignements financiers relativement à la taxe sur les biens et services (TPS), aux douanes (importations et exportations), aux impôts des sociétés (T2) et aux retenues salariales (comptes de retenues sur la paye – CRP). Le NE remplace les numéros du CRD et du T2 de Revenu Canada.

Registre des entreprises (RE)

Le RE est le répertoire structuré des entreprises qui participent à la production de biens et de services au Canada. Le Registre comprend les entreprises constituées en société, les entreprises non constituées en société, les entreprises commerciales, les organismes sans but lucratif, les organismes religieux, ainsi que les ministères et les établissements gouvernementaux dans tous les secteurs d'activité de l'économie. En outre, le RE comprend toutes les entreprises constituées en société avec salariés et les entreprises constituées en société sans salariés, dont le revenu brut d'entreprise estimatif provenant de ventes avec TPS est supérieur à 1 \$. Pour ce qui est des entreprises non constituées en société, le RE comprend toutes les entreprises avec salariés dont le revenu brut d'entreprise est supérieur à 1 \$ ainsi que les entreprises sans salariés dont les ventes avec TPS sont supérieures à 30 000 \$.

Pays de destination

Ce champ figure sur la formule de déclaration douanière des exportations. Les exportations sont attribuées au pays de destination ultime, qui est le pays de la dernière destination connue des marchandises au moment de l'exportation. Les exportations aux États-Unis sont habituellement attribuées à l'État américain de destination.

Entreprise

L'entreprise est l'unité d'observation où sont regroupées les entités (telles que les établissements) sous contrôle commun ou propriété. C'est à ce niveau que les états financiers consolidés sont produits.

Établissement

L'établissement est l'unité d'observation habituellement associée à une activité économique comme la production ou l'exportation. C'est l'unité d'observation utilisée dans le programme du Registre des exportateurs.

Formule de déclaration des exportations (B13a)

Il s'agit du document que l'Agence des douanes et du revenu du Canada utilise pour les déclarations d'exportations de marchandises du Canada à des destinations autres que les États-Unis.

Exportateur

Aux fins du Registre des exportateurs, un exportateur est défini comme un établissement engagé dans l'exportation de marchandises produites au pays.
Profil des exportateurs canadiens

Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le SH est un système international de codes à six chiffres qui classe les marchandises en fonction de ce qu'elles sont et non en fonction de l'étape de fabrication. Le système est logiquement structuré suivant l'activité économique ou les matières constitutives.

Nouveaux exportateurs

Il s'agit des exportateurs qui figurent au Registre pour la première fois, soit parce qu'ils commencent à exporter, soit qu'ils dépassent le seuil établi pour la première fois.

Province d'origine

Il s'agit de la province où les produits ont été cultivés, extraits ou produits.

Province de résidence

Il s'agit de la province où l'établissement exportateur est situé.

Classification type des industries – établissements (CTI-E)

Modifiée en 1980, la classification regroupe les sociétés suivant leur production. Il est à noter que la production d'une société et ses exportations ne sont pas nécessairement les mêmes.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est une nomenclature des branches d'activité qui a été mise au point par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il a été conçu pour offrir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun afin de faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur des principes de l'offre ou de la production, de façon à assurer que les données industrielles, classées dans le SCIAN, conviennent pour l'analyse des questions liées à la production, telles que le rendement industriel.